

	<b>NOTE DE SERVICE</b> <b>BQ-Mise en production de Scan Ordo</b>	<b>NS-00935</b>
		<b>Date de mise en application : 05/08/2020</b>
<b>Direction du Laboratoire de Biologie Médicale</b> <b>L'ensemble des structures</b>	Suivi par : Patricia FRANCK Téléphone : 03.83.15.55.19 Courriel : <a href="mailto:p.franck@chru-nancy.fr">p.franck@chru-nancy.fr</a>	

*Seule la version électronique du document est valide*

**Objet : Mise en production Scan Ordo**

- Nouvelle analyse :
- Modification de l'analyse :
- Autre :

Depuis le 30/07/2020, le logiciel scan ordo et les scanners sont mis en place au niveau du LBM. Ce dispositif a pour objectif de scanner les bons de demande en les intégrant au dossier Glims (dans une première phase) permettant aux biologistes d'avoir accès à ce document au moment de la validation biologique. Dans un second temps, les résultats des envois extérieurs seront également scannés directement dans Glims pour validation biologique.

Les bons de demandes (manuscrits et PCB) seront mis à la destruction au bout de 15 jours suivants l'enregistrement du dossier. Si aucune image n'a été scannée, un MISPL supprimera au bout de 4 jours l'analyse scan pour ne pas générer des dossiers incomplets en nombre.

Le principe Scan ordo est le suivant : lors de la création du dossier une analyse spécifique est créée (attendant une image en résultat) et une étiquette scan ordo s'édite. Elle est collée sur le premier bon de demande du dossier et l'ensemble de feuilles est scanné sous ce même numéro.

**SERONT SCANNES :**

Au RTE de jour : au fil de l'eau

- Bons de demandes urgents dont GDS
- Bons PMO, cornée, cellules souches, AES
- Bons en prescription informatisée (les bons de PCB ne sont pas scannés)

Au secrétariat de jour :

- L'ensemble des bons de prescription (hors PCB) y compris celles adressées dans les secteurs spécialisés (hors HLA, génétique, PF MGI). Un travail spécifique est en cours pour les bons de demande transmis dans les secteurs spécialisés.
- Les demandes d'ajout reçus par fax

Au RTE de nuit :

- L'ensemble des bons de prescription (hors PCB)
- Les demandes d'ajout

**POINTS TECHNIQUES : afin de faciliter l'opération de scan :**

- Coller l'étiquette scan ordo sous étiquette GAM (facilite le classement des bons avant passage dans scanner), sur le premier bon du dossier
- Ne pas agraffer ou coller ensemble les bons de demande d'un même dossier
- Ne rien inscrire au dos du bon sinon un scan recto verso sera intégré au dossier.
- Sur les demandes d'hémoculture : passer un coup de marker sur les étiquettes « flacon » collées sur le bon de demande afin de ne pas générer d'erreur de lecture du scanner.

## PROCEDURES DEGRADEES :

- En cas d'erreur de scan : contacter la cellule de paramétrage pour supprimer l'image
- En cas de panne : possibilité de scanner sur le deuxième scanner. Sinon report de l'opération et classement par jour des feuilles en attente.

Fait à Nancy le 3 août 2020

Cheffe du Pôle Laboratoires  
Dr. Patricia FRANCK

DESTINATAIRES
<b>Pour information :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <i>Direction des sites du CHRUN (Sites Urbains, Site de Brabois, CCEG)</i></li></ul>
<b>Pour exécution :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'ensemble des structures du LBM</li></ul>